ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 65, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

A TRAVERS LA VILLE

LES VOLS DE VÉLOS

Deux plaintes nouvelles ont été enregistrées :

Celle de M. Paul Molinier, directeur de teinture, 3, boulevard de Cambrai.

Et celle de M. Ch. Vanaudenhave, 14, rue Decottignies, qui avait laissé son vélo dans le hall de l'hôtel de ville.

COMMERCE ILLICITE

La police a dressé procès-verbal contre Mme Marthe Dubus, épouse Hautefeuille, 79, rue de Mouvaux, pour création de commerce. Cette dame vendait des conserves et de l'épicerie alors qu'elle n'avait jamais exercé ce commerce.

RETOUR VERS LA PRISON

Les inspecteurs Honoré et Tonnier ont procédé à l'arrestation de Germaine Delmotte, 55 ans, cafetière, rue du Chemin-de-Fer, qui s'était échappée en mai dernier de la prison de Loos, où elle avait une peine de deux mois à y purger.

DISCIPLES DE BACCHUS

Des procès-verbaux pour ivresse ont été octroyés à M. Paul Lefebvre, 38 ans, cafetier, 248, rue de Lannoy, et à M. Joseph Tabary, 52 ans, forgeron à Mouscron.

UN VOL DANS UNE TANNERIE

Au cours de la nuit, des malandrins utilisant une voie ferrée de raccord, se sont introduits en fracturant une porte dans les ateliers de la tannerie Valentin, rue de Leers.

Les cambrioleurs ont également dérobé 61 manchons de peignage.

M. Derville Thirlez, 34 ans, directeur de l'entreprise, qui estime le préjudice causé à 15.000 francs, a porté plainte.

La police a ouvert une enquête.

RENARDS A DEUX PATTES

Au cours de l'avant-dernière nuit des inconnus se sont introduits dans la cour de M. Henri Bécue, 44 ans, cafetier, 234, rue Daubenton. A plusieurs reprises ils ont essayé vainement de fracturer les portes du poulailler. Ils ont dû s'enfuir sans avoir pu mettre leur projet à exécution.

DES VITRES BRISÉES

M. Daniel Buisine, commerçant, 32, rue Lalande, se plaint qu'on lui ait brisé trois vitres de véranda au cours d'une de ces dernières nuits.

LOTERIE NATIONALE

Le Secrétariat Général de la Loterie Nationale communique :

Le tirage qui a eu lieu le 27 novembre portait sur la 13e tranche de la Loterie Nationale.

Les tirages qui sont annoncés pour les 8 et 17 décembre concernant respectivement les 11e et 12e tranches.

Cette intervention ne doit pas causer de surprise. Les 11e et 12e tranches ayant été émises en mai, les opérations de centralisation avaient été gênées et retardées par les événements. Celles-ci ont pu être reprises et sont actuellement terminées. Les tirages peuvant avoir lieu aux dates prévues.

MORTS POUR LA FRANCE

La mairie de Roubaix a été avisée du décès des deux militaires suivants morts pour la France : M. Georges Dhenin, 30 ans, demeurant 201, rue de Lille, décédé le 19 juillet, à Saint-Pompon (Dordogne) ; M. Emile Maquet, 28 ans, décédé des suites de ses blessures à Hesdin, le 22 mai 1940. Les beaux-parents du défunt, qui était veuf et père d'un enfant, demeurant 38, rue du Pile, ainsi que ses parents domiciliés à Sailly-lez-Lannoy, ont été avisés avec ménagements de la perte sensible.

SECOURS AUX PERSONNES PRIVÉES DE RESSOURCES

Le paiement aura lieu dans l'ordre numérique d'après l'horaire suivant :

Vendredi 8 décembre, à 8 h., 1 à 350 ; à 9 h., 351 à 710 ; à 10 h., 711 à 1.050 ; à 11 h., 1.051 à 1.380 ; à 14 h., 1.381 à 1.710 ; à 15 h., 1.711 à 2.260 ; à 16 h., 2.261 à 2.790 ; à 17 h., 2.791 à 3.230.

Samedi 7 décembre, à 8 h., 3.231 à 3.530 ; à 9 h., 3.531 à 3.830 ; à 10 h., 3.831 à la fin.

Prière de se conformer strictement à cet horaire. Aucun paiement n'aura lieu après l'horaire fixé.

214.561

C'est le nombre des lots que met à votre disposition chaque tranche de la Loterie Nationale. 11158

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket n. 3, se poursuivra ce vendredi 6, dans l'ordre suivant :

Secteur 1. Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules-Guesdé : rues Pierre de Roubaix (27-255, 52-276), de Saint-Amand, du Pile, de Saint-Quentin, de Saint-Rédempteur (2 à 2 ter).

Secteur 4, cantine scolaire, 6, rue Saint-Vincent-de-Paul : de 8 à 12 h., boulevard de Metz ; de 14 h. à 17 h. 30, rue Meyerbeer, qual de Nantes.

Secteur 6, cantine scolaire, 8, rue Saint-Vincent-de-Paul : de 8 à 12 h., rues du Fontenoy, Isabeau de Roubaix, France, Jean-Bart, Lignes.

Distribution de café

Les commerçants détaillants munis de la carte de réapprovisionnement, sont invités à retirer les quantités de café nécessaires à leur vente chez les grossistes ci-après désignés : Nolf, Bonduelle, Desfontaines, Vanhoutte, Bernard, Kuhn, Spriet, Voreux.

Ces cafés ne seront distribués aux consommateurs que sur remise du ticket officiel : café No 1, ainsi que le ticket 4 de la feuille de tickets délivrée par la ville de Roubaix.

Le prix de vente est de 6 fr. la ration de 300 grammes.

Le prix des charbons

Voici les prix maxima de vente du charbon au détail, officiellement en vigueur à la date du 1er Décembre 1940, pour la *Région de Roubaix-Tourcoing*.

Criblés, 80, 407 fr. ; Criblés, 403 fr. ; Ménage, 396 fr. ; Fines 0/20, 310 fr. ; Grains 7/13 ou 5/10, 1/2 gras, 1/4 gras ou maigres, pour brûleurs, 398 fr. ; Grains flénus, 3/6, épurés pour brûleurs, 364 fr. 50 ; Grains flénus, 6/15 épurés, pour brûleurs, 369 fr. 50 ; Fines lavées flénus 0/20, pour brûleurs, 344 fr. 50 (Prix à la tonne).

Anthracites français. — Gailleterie, 472 fr. ; 80/120, 487 fr. ; 50/80, 513 fr. ; 30/50, 519 fr. ; 20/30, 467 fr. ; 10/20 (Ciney), 407 fr. ; Boulets, 409 fr. ; Forges, 405 fr. 50 ; Briquettes, 422 fr. ; Gazogène, 448 fr. (Prix à la tonne).

Carboiux. — 10/20, 425 fr. ; 20/30, 466 fr. ; 30/50, 509 fr. ; 50/80, 495 fr. ; 80/120, 488 fr. (Prix à la tonne).

Cokes. — 10/20, 391 fr. ; 20/40, 409 fr. ; 40/60, 420 fr. (Prix à la tonne).

Réduction de 10 fr. à la tonne à partir de 500 kilos.

Réduction pour droit d'octroi : Wattrelos, 3 fr. 80 la tonne, toutes catégories.

Communes exonérées : 15 fr. 40 la tonne pour les charbons ; 16 fr. 20 pour Carboiux, Anthralux et Coke.

Un avis de la Chambre Syndicale des transports

La Chambre syndicale Union des Transports de Roubaix et environs (ports et docks) invite les familles des adhérents actuellement prisonniers ou mobilisés à se présenter les lundi 9 et mardi 10 décembre, de 9 à 12 h., Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, 2e étage, porte 7, pour le paiement des secours.

Se munir de la carte confédérale 1939 et d'une pièce justifiant leur situation, prisonnier ou mobilisé.

Un sensationnel gala de lutte dimanche prochain

Le Lutteurs Club Pierre de Roubaix toujours à hauteur de sa tâche, quand il s'agit de bien faire les choses, a mis sur pied pour dimanche 8, à 15 h., à son siège, café de la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy, un gala de lutte et de catch auquel participeront les meilleurs éléments nordistes. Plus de dix combats auront lieu et les sportifs auront la certitude de voir du sport de la plus belle facture. Outre quelques beaux préliminaires, les Dewlamminck, Blicq, Levecq, Degroote, Martin, Letellier, Verhaege, Baquet, disputeront tous avec acharnement des combats de lutte libre.

En catch, les élèves de nos champions, Dilliles, Guevaert, Van Fleteren : Desbonnet et Wattiez, seront opposés respectivement à Pauwels et Teulet ; les premiers disputeront une manche de 20 minutes, et les seconds deux manches de 15 minutes. Etant donné la classe certaine de ces lutteurs, pas un sportif ne voudra manquer d'assister à ce gala qui a été préparé avec soins par le L.C.P.R. dans le but d'amener la jeunesse à pratiquer le sport merveilleux de la lutte et ainsi d'acquérir : santé, joie, force et courage.

L'entrée de la salle sera entièrement gratuite. Rendez-vous des lutteurs au siège à 14 h. 30.

Sociétés et Comités

ORPHÉON DES A.C. — Dimanche 8 à 11 h. 15, répétition générale de l'audition de Sainte-Cécile.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

ATHLÉTISME. — **Excelsior Athletic Club de Roubaix.** — Il est rappelé à tous les jeunes gens de la région que des séances d'éducation physique ont lieu tous les mercredi et vendredi, à 18 h. 30, dans la salle du Stade Amédée Prouvost, ou Crétinier.

ETAT CIVIL

Publications. — Joseph Comblez, bonnetier, rue des Sept Ponts, Fort Masure, 19, et Elodie Hosten, soigneuse, 86, rue de Flandre.

Décès. — Jules De Bouvries, 76 ans, 37, rue de Blanchemaille.

WATTRELOS

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur No 2, salle Deltour, rue Roger-Salengro. — 8 décembre : rues Blériot, Marthe, Cyprienne, Blanche, Paule, Riez, Petit-Tournai, 130-176, Maisons Lequain, rue des Ballons, 2-258 et 147-279.

— Imp. Segard, rue Castel-Desmulliers, Dames, Hameau du Breuil, rues de Verdun, Jean-Castel, du Breuil.

— Imp. Vandendriesche, rues de Mouscron, 103-219, du 11 Novembre, Jean-Jaurès, 1-81, des Prés, Emile-Basly, Abattoir (impairs), de la Gare, Denis-Pollet.

7 décembre : rues des Ballons, 1-41, 103-143 et Maisons Renard ; rues des Roses, Verger, de Thionville, ruelle Jonville, rue des Fleurs, 1-87 ; rue Saint-Vincent de Paul (6-118-Maisons Delcroix), Maisons Boulets, Rangée Moutarde, Sentier Belle Promenade, rue Royale, Sapin Vert (2-110) ; Rangée Vandorpe, rues Magenta, Haugedé, H.-Briffaut, 2-58, Petit-Tournai, 46-130 ; des Champs (impairs et maisons Delcroix et Boulet), (Avec la rue des Champs, rangées Lepers-Hennion, Lefebvre et Prouvost).

9 décembre : rue du Sapint-Vert, 1-85 ; Rangée du Christ, rues Pinguet, Watteau, d'Oran, Cité Florin, rues Miribel, Freignac, Mazures ; rue Boleldieu, ruelle Lefebvre, rue Bayart, ruelle et cour Watteau, rue du Crétinier et cour Delaplace, rues Nadaud, Monge, 1-79 ; rues de Béthune, 30-42 ; de Calais, 2-22 et imp. Harduin ; des Trois-Couleurs, du Sergent-Lefebvre, du Commandant-Bossut, 140-218, 201-205 ; imp. Prut.

10 décembre : rues des Champs (impairs), Saint-Vincent de Peul, Gambetta, H.-Briffaut, 60-190, 21-179 et cours ; rue de la Teinturerie (impairs), de Calais, 5-27 ; de Béthune, 1-31 et 8-12 ; impasse Byttebier, rue Félix-Faure ; rue de la Vigne, Ma Campagne, Fort Lillois (Cité du Pinson-Vert), rue Monge, 80 à 118.

11 décembre : rue Jeanne-d'Arc, Cité Bettremieux, rues de l'Hôpital, des Dragons, Rangée Carrette, rues Laure, des Fleurs, 2-60, Vauban ; Vieille-Place, rues Louise-de-Bettignies, du Commandant-Bossut (de la rue Faidherbe au Fort Lillois) ; rues Pierre-Dhalluin, Ste-Thérèse ; Square Mariot, rues de Lisieux, des Buissonnets, Faidherbe, 18-283, Rangées Beauvisage, Dhuist, Dutilleul, rue Lafayette.

LE RAVITAILLEMENT

Distribution du 11 au 14 décembre : ticket sucre No 3 : 0.400 kr. de sucre cristallisé ; 0.050 gr. de sucre candi.

Ticket pâtes No 2 : 0.125 gr. de pâtes alimentaires ; 3 tablettes de chocolat par personne ; 0.300 gr. de malt torréfié par personne.

Les bons de commandes pour le sucre cristallisé et candi, et les pâtes alimentaires seront établis sur présentation des tickets de sucre No 3, et tickets pâtes No 2, que les consommateurs sont priés de déposer immédiatement chez leur épicier.

Pour le chocolat et le malt torréfié, les consommateurs trouveront leurs rations chez les épiciers qui ont reçu leurs inscriptions pour le mois de décembre.

Procès-verbal. — Le gendarme Deschamps a dressé procès-verbal à M. Mahieu Jérémie, 39 ans, pour infraction en contrebande de 7 kg. de confiture de provenance étrangère, d'une valeur de 42 fr., et transportait cette marchandise sur un vélo usagé.

Vol de poules. — Mme Bailleul, née Leveugle Mathilde, 54 ans, sans profession, demeurant à Wattrelos, rue Ma Campagne, 44, a porté plainte pour vol de six poules, six pigeons et un lapin, vol qui eut lieu dans la nuit du 2 au 3 décembre. Préjudice causé : 700 francs.

Vol de vélo. — Le sieur Vercoutère Fidèle, âgé de 20 ans, employé demeurant à Lys, rue de Leers, a porté plainte pour vol de son vélo qu'il avait déposé contre la façade du café du stade Amédée Prouvost, hier soir, vers 19 h. 45.

Association des Vieux Travailleurs. — La Commission de l'Association des vieux travailleurs s'est réunie au siège, 26, Grand Place. Etaient présents : MM. Louis Vanalderveide ; Clément Lefebvre ; Joseph Duquesnoy ; J.B. Davernay ; Alfred Dubus et, pour la première fois depuis la guerre, le secrétaire Delaunoit.

La Commission a décidé de poursuivre la tâche qu'elle s'était assignée de défendre les vieux.

En conséquence, une permanence fonctionnera tous les dimanches de 11 à 12 h., au siège, où tous renseignements seront donnés pour la retraite des vieux ; l'assistance aux vieillards, palamant des cotisations, etc., et où les inscriptions seront prises pour les dons aux fils d'adhérents prisonniers.

L'Association fait appel à tous pour des dons en nature et en espèces pour la Noël.

Une assemblée générale de l'Association est prévue.

Etat civil — Naissance : Lucie Fedyk 124, rue Monge.

CROIX

Musique municipale. — Dimanche, à 9 h., en l'église St-Pierre, sera dite une messe à l'intention de M. André Crève. Les membres de la musique municipale sont priés d'y assister.

Etat civil. — **Naissances :** Serge Duponchelle, rue Bessemer, maisons Thorel ; Michel Dereudder, rue de la Makellerie 115 ; Danièle Lamblin, rue de Thionville 31 bis.

WASQUEHAL

ALLOCATIONS aux VIEILLARDS

Le paiement des allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables, des allocations aux femmes en couches, des primes à la natalité et des primes d'allaitement maternel aura lieu à la Recette Municipale, 12 rue Ferrer, le jeudi 12 décembre, de 9 h. à 11 h. 30.

La main meurtrie. — Occupé au chantier Ferret Savinel, avenue Hannart, l'ouvrier Albert Lelièvre, 43 ans, habitant rue Paul Lafargue à Wasquehal, s'est éraflé sérieusement la main en couvrant des acières dans le béto. armé. Il en est résulté une plaie infectée du dos de la main droite avec lymphangite de l'avant-bras. Le blessé qui a reçu les soins de M. le docteur Butin fils, devra observer un repos d'une quinzaine de jours.

Un manœuvre blessé par un wagonnet. — Au chantier de la rue Pasteur, le manœuvre Achille Merlevède, 38 ans, demeurant 14 rue Coli, à Wasquehal, a eu les doigts écrasés entre un wagonnet et une pièce de bois, au cours d'un chargement de terre. Pour blessures et plaies contuses de la main droite le blessé a reçu les soins de M. le docteur Butin père, qui lui a ordonné un repos d'une quinzaine de jours.

Association Sportive. — Dimanche 8 décembre, l'équipe 1 A de l'A.S.W. se déplacera à Tourcoing pour rencontrer la Croix-Rouge Sport. Les Wasquehaliens feront l'impossible pour enlever la décision et améliorer leur classement. Les joueurs suivants sont convoqués : Duquesnoy, Desmet, Platteeuw, Bernard, Rawart, Depoorter, Sadaune, Serna, Furnari, Tersy, Morlighem, Decroix. Délégués : Liagre, Roelens, Brackevelt. Rendez-vous à 12 h. 45 chez Allart, rue des Villas 54.

L'équipe B recevra le matin à 10 h., l'équipe correspondante du Racing Club de Roubaix. L'A.S.W. présentera l'équipe suivante : Grenda, Caby, Murphy Jacques, Herbaut, Bergeus, Deboer, Bacro. Rendez-vous au siège, 51 rue Delerue à 9 h. 30.

Aux Pingouins P.P.C. Wasquehaliens. — Dimanche dernier l'équipe locale et celle de l'Olympique Ping-Pong Club Roubaisien se sont rencontrées en un match disputé au siège, Café du Monument, 22 place de la République. Les Pingouins gagnèrent par 6 à 3.

Dimanche 8 décembre les Pingouins rencontreront la brillante formation mouvalloise et joueront la troisième manche, soit la belle au siège, Café du Monument, à 10 heures.

La sauvegarde des nourrissons. — A partir du nouvel an, les consultations de nourrissons pour le Centre le Noir Bonnet auront lieu les 2me et 4me mercredis à la salle des fêtes rue Jean Macé, ou lieu des 1er et 3me mardis. Au Capreau, les visites médicales des nourrissons auront lieu comme auparavant les 2me et 4me jeudis, mais se dérouleront à l'école maternelle rue Voltaire au lieu de la salle des fêtes, rue de Roubaix. Il est bien entendu que pour le Centre, la seconde consultation de décembre aura lieu le mardi 17 décembre à 15 h. rue Jean Macé.

La retraite des combattants de 1914-18. — Les anciens combattants de la guerre 1914-18 atteignant l'âge de la retraite, c'est-à-dire nés jusqu'au 15 décembre 1890 sont informés que par suite de la suspension de la permanence mensuelle de la Fraternelle des A. C. du Centre, ils pourront faire constituer leur dossier à la Mairie, guichet 3. Ils se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

Chiffre d'affaires. — Vendredi 6 décembre, de 9 à 11 h., salle des Fêtes, rue Jean Macé, perception de la taxe sur le chiffre d'affaires du mois de novembre, pour les commerçants dont les recettes mensuelles sont supérieures à 10.000 frs.

A la Mairie. — Il est recommandé au public de ne se présenter aux divers services de la Mairie, que pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit de 9 h. à midi ou de 14 à 16 h. Le dimanche, il y a permanence pour l'Etat civil et les affaires urgentes de 9 h. à 11 h.

Déclaration des immeubles en location. — Beaucoup de propriétaires d'immeubles ou de principaux locataires ont omis, cette année, de faire leur déclaration annuelle au Contrôleur des Contributions directes. Un nouveau et dernier délai est accordé aux retardataires jusqu'au 10 décembre. On peut se procurer les formules de déclarations à la Mairie (5e guichet).

FLERS

Cantonnement de troupes. — Les habitants ayant logé ou logeant actuellement des troupes sont invités à en faire la déclaration d'urgence à la mairie. Cette déclaration concerne aussi bien le cantonnement partiel que le cantonnement total des immeubles. Les intéressés trouveront à la mairie tous les renseignements nécessaires à l'établissement de leurs dossiers.

Des vêtements pour les prisonniers. — Les personnes possédant des uniformes militaires sont invitées à les déposer à la mairie. Ces effets seront remis à la Croix Rouge de Lille par les soins de la mairie.

HEM

Allocations militaires

Le paiement des allocations militaires aura lieu au bureau des Postes, les vendredi et samedi 6 et 7 décembre, dans l'ordre ci-après :

Vendredi 6. — De 8 à 9 h. de 1 à 100 ; 9 à 10 h. 101 à 200 ; 10 à 11 h. 201 à 300 ; 14 à 15 h. 301 à 400 ; 15 à 16 h. 401 à 450 ; 16 à 17 h. 451 à 500.

Samedi 7. — De 8 à 9 h. de 501 à 600 ; 9 à 10 h. 601 à la fin.

Les intéressés sont priés de se présenter personnellement aux jours et heures indiqués.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDÈLE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.55)
Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

A TRAVERS LA VILLE

LA SUIE BRULE

Mercredi matin, quelques minutes après 8 heures, un feu de cheminée s'est brusquement déclaré dans l'immeuble appartenant à Mme Hus, cafetière, 11, place Miss Cawel, dans les appartements occupés par Mme Dubus. Les pompiers, mandés d'urgence, intervinrent énergiquement et à l'aide d'une bouteille de sulfure, eurent tôt fait de circonscrire ce début de sinistre. Il n'y a pas de dégâts.

A l'Ecole des Beaux-Arts

Le Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing, 12, rue de Gand, informe le public que le cours de modelage et sculpture sera ouvert aux élèves le mardi 10 décembre, à 9 heures.

Le beau succès de deux élèves de notre école de musique au Conservatoire de Paris

Deux jeunes élèves du Conservatoire de Tourcoing, Mlles Marie-Louise Piedanna et Simone Cordonnier viennent d'être reçues à la classe de Harpe du Conservatoire de Paris, professée par le Maître Marcel Tournier.

Il est à noter que ces jeunes filles ont entièrement reçu leur formation musicale dans notre Conservatoire et qu'elles furent les seules parmi les concurrentes harpistes à être admises cette année au Conservatoire de Paris.

Signalons encore que Mlle Marie-Louise Piedanna, dont les parents habitent rue de la Cloche, à Tourcoing, s'est particulièrement distinguée dans notre école, où elle a remporté les plus hautes récompenses : Trois prix d'excellence, pour le solfège (Classe L. Niverd), pour le piano (Classe de Mme Danset-Barbier) et dernièrement, pour la harpe (Classe de Mme Devos et Mlle Vanverdeghem) et qu'elle s'est vu attribuer le grand prix d'honneur de l'école 1940 (Prix Gustave Dron), ainsi que la médaille grand module offerte par le Ministre de l'Education Nationale.

Quant à Mlle Simone Cordonnier, qui est la fille de M. le Docteur Cordonnier, Adjoint au Maire de Lille, et qui n'est âgée que de quinze ans, ses succès dans notre école furent précoces. Elle obtint au dernier concours (session exceptionnelle), un brillant premier prix pour la harpe, et s'est révélée au cours de ses études comme possédant des dons remarquables pour cet instrument.

Ramassage des uniformes et capotes militaires

De nombreux prisonniers de guerre français sont pourvus d'effets militaires incomplets ou détériorés ; en particulier, un grand nombre d'entre eux sont dépourvus de manteaux ; par contre, de nombreux uniformes et notamment des capotes se trouvent encore entre les mains de la population civile.

Le maire de Tourcoing invite expressément ses concitoyens qui seraient en possession de vêtements militaires à les remettre, avant le 10 décembre, Maison des Amicales, rue du Haze, 57.

Ces vêtements seront mis à la disposition de la Croix-Rouge pour servir à l'habillement des prisonniers de guerre français.

Ceux qui seront convaincus de s'être soustraits à cette restitution ou qui seront trouvés porteurs de vêtements de ce genre seront poursuivis.

Occultation des lumières

Il est rappelé que les imprimés à afficher dans chaque maison ou appartement sont mis à la disposition des intéressés au commissariat de chaque arrondissement, où il leur appartient de les retirer.

Les personnes qui n'auraient pas encore effectué cette formalité s'exposeraient à des sanctions graves pour le cas où ils viendraient à contravenir aux dispositions prévues pour l'occultation des lumières.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket No 3, se poursuivra ce vendredi 6, dans l'ordre suivant :

Secteur 1. — Bureaux du C. C. 3, rue Carnot, de 8 à 12 h. rue des Poutrains, place de la République, rues St-Henri, du Printemps, Ste-Barbe et St-Jacques, de 14 à 17 h. 30, rues Thiers, Turenne, pl. V. Hazebrouck, rues Tournai, Ursulines, Bailly.

Sociétés et Comités

PHILHARMONIE COLBERTISTE — La Commission désire connaître les adresses des musiciens prisonniers de guerre. Faire parvenir les renseignements demandés à la Conciergerie de l'Institut Colbert, 7, rue du Printemps ou à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze.

A.C. DU QUARTIER DES PHALEMPINS (U.N.C.) — A l'occasion de la Noël, la Commission du groupe des A.C. des Phalempins a décidé de supprimer l'arbre de Noël habituel et de le remplacer par une distribution de bons aux familles nécessiteuses. En conséquence celles-ci sont instamment priées de se faire inscrire aux permanences qui se tiendront samedi prochain 7 décembre, de 18 à 18 h., et dimanche 8, de 10 h. à midi au siège, Café des Grands Archers, rue des Phalempins.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **Croix-Rouge Sports.** Dimanche 8, à 15 h., l'équipe 1A rencontrera sur son terrain du Chêne-Houpline, la belle équipe de l'A. S. Wasquehal. — Ce match attirera du monde, étant donné la belle montée du club qui tâchera de confirmer ses derniers succès.

Eq. 2 contre F.A.B.S. 2 à 10 h. sur son terrain ; au siège à 9 h.

Eq. 3 contre Cheminots 3, à Neuville à 10 h. ; au siège à 9 h.

ETAT CIVIL

Naissances : Claudie Varrouge, rue Malcense, 6, Bouchayer, 1-3 ; Alain Darras, rue Nationale, 167 ; Alain Farvacque, rue Général Souham, 72 ; Philippe Opigez, rue Beau Laurier, 50 ; André Créton, rue Chevreul, 55 ; Réjane Dutholt, rue de Renaix, 71.

Décès : Maurice Feys, 38 ans, journalier, de Mouvaux ; Philomène Kiehr, 65 ans, Vve Victor Matton, rue La Rochefoucauld, 41 ; Elise Vandebrouck, 81 ans, célib., rue de Beauvais, 16.

HALLUIN

Evadé, il est repris par la police

Nous avons annoncé, il y a une dizaine de jours, que la police d'Halluin avait arrêté un sieur Arthur Dekeir, 40 ans, terrassier, demeurant à *Reckem* (Belgique), sous l'inculpation d'un vol de deux chevaux et infraction à un arrêté d'expulsion.

Conduit à Loos, il avait été incarcéré, quand, voici deux à trois jours, Dekeir réussit à s'évader de sa prison.

La liberté reconquise, aura été pour lui de courte durée.

A nouveau, la police d'Halluin vient de l'appréhender et de le conduire à la prison de Loos.

A. C. BELGES D'HALLUIN ET ENVIRONS

Les parents ou épouses de membres de la section des A. C. Belges, ayant un membre de leur famille prisonnier de guerre, sont priées de se faire inscrire au trésorier de la section, Oscar Crombez, 5, rue Jacquart, à Halluin, pour renseignements très utiles et dans le plus bref délai.

Recel de vélo. — Le nommé Joseph Dumortier, demeurant rue de la Lys, baraquement, vient d'être arrêté par la police locale sous l'inculpation de recel de vélo volé.

A noter que Dumortier a été condamné par le Tribunal militaire pour désertion.

Il a été conduit hier à Loos et de suite incarcéré.

Dispensaire d'Hygiène Sociale. — Le service des consultations fonctionne de nouveau les 1er et 3e jeudis de chaque mois, pour les personnes habitant Halluin ou Roncq, et les 2e et 4e jeudis pour celles des autres communes.

RONCQ

Avis aux étrangers. — Les étrangers sont invités à se présenter au commissariat de police, 14, rue de Bousbecque, munis de leur carte d'identité, le 6 décembre, dernier délai.

Heures d'ouverture des bureaux de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Le café. — Cette semaine inscription chez les commerçants pour le « Café National » contre le ticket numéro 1.

BOUSBECQUE

Pour nos prisonniers. — Les personnes qui détiennent actuellement des effets militaires sont priées de les déposer avant le 10 décembre, à la mairie, pour être ensuite remis à la Croix-Rouge, qui les fera parvenir aux prisonniers de guerre français.

MARCQ-EN-BARŒUL

DISTRIBUTION DU LAIT

En raison des difficultés matérielles résultant de nombreuses inscriptions de retardataires, les cartes « bleues » (enfants de 6 à 14 ans) sont momentanément suspendues. Les cartes « bleues » qui ont été distribuées dans le quartier du Bourg (1er secteur) doivent être pour le moment considérées comme nulles. Dès que les cartes pourront être servies, les intéressés seront avisés par la voie de la presse.

Basket-ball. — Dimanche dernier l'équipe des juniors de l'A.S.J.M. se déplaçait à Tourcoing pour y rencontrer l'équipe correspondante de Saint-Michel. Confirmant sa très nette supériorité, le club marcquois remporta la victoire par 15 à 8.

LE SECOURS NATIONAL

M. A. Bailly, maire, informe la population que la semaine du 8 au 15 décembre sera consacrée à l'œuvre du Secours National. Il invite toute la commune à se joindre de grand cœur à cette belle manifestation de solidarité pour venir en aide à ceux qui souffrent et que la guerre n'a pas épargnés.

Des équipes de jeunes gens passeront dans tous les quartiers dimanche 8, pour recevoir les dons. Chaque famille saura trouver chez elle un peu de linge ou quelques effets inutilisés pour les donner à ceux qui en ont besoin. D'autre part, de nombreux uniformes et notamment des capotes sont en la possession de la population civile alors que les prisonniers de guerre sont en grande partie pourvus d'effets militaires incomplets ou détériorés et qu'un grand nombre d'entre eux sont dépourvus de manteaux.

Les personnes, qui pour une raison quelconque n'auraient pu remettre leur paquet au moment de la collecte auront la possibilité de le déposer la semaine prochaine à l'hôtel de ville ou dans l'une des écoles de la ville.

ALLOCATIONS

Les paiements des secours aux habitants privés de ressources, vieillards et chômeurs complets pour la deuxième quinzaine de novembre, auront lieu pour le secteur 3 (école Louise de Bettignies), le vendredi 6 décembre, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

La Sainte-Cécile à l'Harmonie municipale. — Désireuse de donner à la fête de Sainte-Cécile le caractère qui convient aux circonstances, le président invite les membres actifs et honoraires ainsi que leur famille à assister à la messe de Sainte-Cécile, qui sera célébrée dimanche 8 décembre, à 11 h., en l'église Saint-Vincent, à l'intention des musiciens prisonniers et des membres défunts de la société.

Tous les sociétaires sont priés d'y assister en tenue civile ; après la cérémonie les musiciens se réuniront au siège, café du « Coin », Grand Place.

A l'Olympique Marcquois. — Journée du dimanche 1er Décembre. Match amical : Olympique Marcquois 1A bat l'Union Sportive de Wasquehal par 2 à 1. Ce match amical, joué à Wasquehal, avait attiré très peu de monde. Les absents eurent tort car ce match présenta un intérêt soutenu d'un bout à l'autre. Dans chaque équipe on compte quelques remplaçants. Malgré cela, le football joué est de qualité. Dès le début, Marcq plus rapide, déborde constamment la défense de Wasquehal et cet avantage se termine par un superbe but marqué par l'avant-centre, ce même joueur, quelques instants plus tard, à quelques mètres du but, passe en retrait à l'ailier gauche mieux placé, mais la belle est freinée dans la boue et un arrière dégage. A la mi-temps, 1 à 0 pour Marcq. Dès la reprise, une superbe descente de toute la ligne d'avants de Marcq amène un deuxième but superbement ahooté par l'inter gauche Deschodt. Wasquehal finit très fort, réussit à sauver l'honneur et il faliut tout le brio de la défense de Marcq pour empêcher l'égalisation. Résultat normal. Très bon arbitrage aidé en cela par la correction des joueurs.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

VOLS D'AUTO, DE SAC A MAIN, D'UN TONNEAU DE BIÈRE, DE VÉLOS, ETC...

La police a reçu des plaintes de :

M. Poullet Maurice, 33, rue de la Louvière, pour vol d'une voiture automobile appartenant au Comptoir Industriel du Nord, commis entre 19 h. 45 et 22 h. 30, rue Jean Roisin. Il s'agit d'une voiture « Peugeot », n° 7631-MD-5, valant 25.000 francs.

— Mlle Lamarcq Yvonne, 17, rue d'Anvers, pour vol d'un sac à main contenant 5 fr. et ses pièces d'identité, commis vers 15 h. 30, à « Priminis », rue Nationale.

— Mme Fourez Marie, 196, rue Barthélemy Delespaul, pour vol d'un tonneau de bière, commis dans sa cave dont la porte n'est pas fermée à clef, entre le 16 et le 18 novembre.

— M. Deklimpe François, 109, rue Balzac, pour vol de planches commis en juin dernier, à une palissade, 82, boulevard Victor Hugo. Préjudice non fixé.

— Mlle Desboe Marguerite, place Louise de Bettignies, pour vol de sa bicyclette, estimée 300 fr., commis entre les 24 et 27 novembre dernier, dans le couloir de son habitation.

— M. Falempe Henri, 130, rue Nationale, pour vol d'une bicyclette valant 800 fr., commis entre 15 h. 15 et 15 h 30, rue Meurein.

— M. Mejor Maurice, 25, rue de la Marmora, également pour vol d'une bicyclette d'une valeur de 350 fr., commis entre 20 et 21 heures, place Leroux de Fauquemont.

— Mme Van Severen Clémentine, 82, rue Malsence, pour vol de deux cartes de pain portant les numéros 52467 et 35700, commis vers 10 h., à la boulangerie Fargeot.

EN DESCENDANT DU TROTTOIR

A 22 h. 20, la dame Wiart Germaine, demeurant rue des Sarrazins, 13, a fait une chute en descendant le trottoir à l'angle des rues Jules Guesde et d'Iéna. Blessée à la jambe gauche, elle a été transportée à l'Hôpital de la Charité, où elle a été admise.

UNE COLLISION D'AUTOS

A 10 h. 50, une camionnette de la Ville de Lille qui venait du boulevard Victor Hugo et était conduite par le chauffeur Roussel Georges, 13, rue du Faubourg de Roubaix, a été tamponnée au carrefour d'Arras par le camion appartenant à M. Brognaux Gustave, 264, rue Henri Durre à *Raismes*, piloté par M. Léon Schmartz, directeur d'usine, 167, même rue, qui venait de la rue de Douai pour gagner la rue Solférino. Un sieur Cerda Monserrate, commerçant à *Anzin*, 267, avenue Anatole France, qui se trouvait près du conducteur du camion, a été légèrement blessé à la face et à la jambe gauche. M. Roussel a reçu des éclats de verre au front et à la main droite. Les blessures ne sont pas graves. Le commissaire du 7e arrondissement procède à une enquête.

UN VOL AUDACIEUX DE 25.000 FRANCS DE MARCHANDISES

Un vol audacieux, commis certainement par des escarpes professionnels, a été perpétré en notre ville, au préjudice d'un honorable commerçant.

M. Bouchery, commerçant en alimentation, 69, rue Faidherbe, a en effet porté une plainte motivée pour un vol commis dans la nuit de mercredi à jeudi dans ses entrepôts, 29, rue de Poids, au moyen d'effraction. De l'inventaire fait jusqu'ici, il a été constaté la disparition de : 200 bouteilles de champagne, 1.200 kg. de haricots, neuf sacs de pommes de terre, 50 litres d'essence, le tout d'une valeur approximative de 25.000 francs.

La police de Lille enquête